



CAHORS CYCLOTOURISME

Siège social: Place Luctérius - La Barbacane - 46000 CAHORS

Tél : 05 65 22 24 25 (répondeur-fax)

Email: cahors.cyclotourisme@orange.fr

Site Internet: www.cahorscyclotourisme.com

FFCT: 00771- CoDep du LOT - Lique des Pyrénées



Convocation à l'assemblée générale annuelle

Conformément à l'article 9 des statuts, je vous invite à participer à l'assemblée générale ordinaire annuelle du club Cahors Cyclotourisme, qui se tiendra le dimanche 6 décembre 2009 à 09h00 à l'hôtel-restaurant « La Chartreuse » - St-Georges - 46000 CAHORS. Convocation à 08h30.

Ordre du jour

1. Émargement de la liste des présents et vérification des procurations
2. Rapport moral présenté par le président
3. Rapport d'activité présenté par le secrétaire
4. Rapport financier présenté par le trésorier
5. Élection des membres du comité directeur
6. Résolutions
7. Questions diverses

Les membres désirant présenter leur candidature doivent se manifester dès maintenant.

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre du club muni d'un pouvoir régulier, conformément aux dispositions de l'article 12 des statuts.

Je vous rappelle également que, par application de l'article 9 des statuts, l'assemblée générale ordinaire ne peut se tenir que si le tiers au moins des membres du club est présent ou représenté. Si le quorum n'est pas réuni, le président peut convoquer, dans le mois qui suit, une nouvelle assemblée générale, qui délibère valablement sans condition de quorum.

Je vous rappelle que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'assemblée générale, en vertu de l'article 12 des statuts.

Fait à Cahors, le 16/10/2009

Le Président
Roland Mangin

PROCURATION

(A renvoyer à La Barbacane pour le jeudi 3 décembre 2009)

Je soussigné M./Mme _____

Donne procuration à M./Mme _____ afin de me représenter à l'assemblée générale annuelle du 06/12/2009 du club de Cahors Cyclotourisme afin de délibérer et prendre part au vote en mes lieu et place sur les questions portées à l'ordre du jour.

Fait à, le

Signature du mandant et du mandataire